

Mise en œuvre du programme communautaire de Lisbonne: davantage de recherche et d'innovation, investir pour la croissance et de l'emploi

2006/2005(INI) - 30/05/2006

La commission a adopté le rapport d'initiative de Pilar del CASTILLO VERA (PPEDE, ES) sur la mise en œuvre du programme communautaire de Lisbonne. Stipulant que l'Europe accuse toujours un retard vis-à-vis des États-Unis et du Japon en termes de croissance, de recherche et de productivité, le rapport propose des moyens de changer cette situation, notamment en promouvant l'esprit d'entreprise, en prévoyant un financement adéquat de la recherche et en regroupant les connaissances existantes. Citons, parmi les autres demandes de la commission: un soutien accru des chercheurs européens, notamment au début de leur carrière, la création d'un marché unique pour les scientifiques, l'amélioration des conditions de travail des scientifiques, des mesures pour enrayer la fuite des cerveaux et pour promouvoir une culture de l'innovation, les prix européens de l'innovation et le travail en réseau de zones dans divers régions et pays. Les députés européens appellent également à une réforme radicale des règles communautaires en matière d'aides d'État, qui consacre le transfert des subventions des grandes entreprises en difficulté vers les petites entreprises innovantes. Enfin, ils proposent la mise en œuvre d'un système de crédit d'impôt, afin d'encourager le secteur des services à s'intéresser aux résultats de la recherche et à leur mise en œuvre.